

# SAINT-BRICE MAGAZINE



## BONNE ANNÉE



BAFA citoyen, inscrivez-vous p. 5 Les mercredis de la jeunesse p. 8  
La communication de la ville passée au crible par ses habitants p. 9

# AGENDA

## JANVIER

8

### CONFÉRENCE ART CONTEMPORAIN : QUAND L'ART NOURRIT LA PLANÈTE !

Le service Culturel vous sensibilise à l'art contemporain.

À la ville comme à la campagne :

vers une nouvelle écologie artistique

À 15 h 30, auditorium du CCS Lionel Terray

Tarif : 7 €

Rens. au 01 39 33 01 90



10

### COLLECTE DE SAPINS

Sortez votre arbre de Noël, la veille au soir ou le jour même avant 6 h.

Rens. au 0 800 735 736

### SPECTACLE MUSICAL : LA BATTERIE À VOYAGER DANS LE TEMPS

À partir de 7 ans.

À 10 h et 14 h, TOPF Silvia Monfort

Rens. et réservations au 01 39 33 01 81

### RELAXATION MUSICALE POUR LES FUTURES MAMANS

De 14 h 30 à 15 h 30,

auditorium du CCS Lionel Terray

Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85

10-28

### EXPOSITION : SINDBAD LE MARIN

Voir en page 10

12

### CONFÉRENCE SUR LE SABRE ET LA PAIX INTÉRIEURE

Voir en page 4

13

### SPECTACLE : MATHIEU MADÉNIAN

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort

Rens. et réservations au 01 39 33 01 81

19/01 - 18/02

### RECENSEMENT

Voir en page 17

20

### SPECTACLE : MICHEL LEEB

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort

Rens. et réservations au 01 39 33 01 81

23

### CONFÉRENCE : OCCIDENT, MOYEN-ORIENT, EXTRÊME-ORIENT, DES MONDES DIFFÉRENTS

Organisée par l'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice

Animée par Robert Hawawini.

À 20 h, maison des associations

Rens. au 06 60 13 90 95

24

### GALETTE DES ROIS

Organisée par le service Animations seniors pour les personnes de plus de 55 ans.

Inscription obligatoire

Tarifs : 7 €/Saint-Brice - 12 €/Plaine Vallée

Rens. au 01 39 33 01 85

26

### AUDITIONS DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE

À 19 h, salle Berlioz du CCS Lionel Terray

Rens. et réservations au 01 39 33 01 85

27

### SOIRÉE JEUX : IL ÉTAIT UNE FOIS EN CHINE

Tout public, entrée libre.

De 18 h à 23 h, ludothèque Bernard Tronchet

Rens. au 01 30 18 95 40

### SPECTACLE : MARS ET VÉNUS

À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort

Rens. et réservations au 01 39 33 01 81



28

### 24<sup>E</sup> SALON DES COLLECTIONNEURS

Organisé par le Club philatélie de Sarcelles et environs.

De 9 h 30 à 18 h, salle André Malraux, rue Taillepiéd à Sarcelles

Rens. au 06 03 35 73 90

## FÊTE DE LA LECTURE

Voir en page 10



### RÉUNION AUTOUR DU SPORT, DE LA JEUNESSE ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Le cercle des médaillés de la Plaine de France vous propose de venir à son assemblée générale.

À 10 h 30, mairie de Bouffémont

Rens. au 01 75 94 53 48

29

### CHAMPIONNAT VAL-D'OISE KATA

Organisé par le Tsuki karaté club.

De 8 h à 19 h, CCS Lionel Terray

Rens. au 06 26 72 67 88

### TRAIL DES MARCASSINS

Organisé par le Saint-Brice athlétisme

Départs à 9 h 15 pour les 34 km et

9 h 45 pour les 17 km, stade Léon Graffin

[www.traildesmarcassins.org](http://www.traildesmarcassins.org)

## FÉVRIER

5

### STAGE NATIONAL DE HYOHO NITEN ICHI RYU KENJUTSU

Responsable de France de l'école

des deux sabres de Musashi,

Nguyen Thanh Thien exposera 3 techniques :

Moji Gamae Itto, Moji Gamae Kodachi

et Migi Waki Gamae Nito.

De 15 h 30 à 19 h 30,

maison des associations

Rens. au 09 54 58 25 39

9

### CONFÉRENCE SUR LE SABRE ET LA PAIX INTÉRIEURE

Voir en page 4

POUR EN SAVOIR PLUS

[saintbrice95.fr](http://saintbrice95.fr)

# SOMMAIRE

4.9

## ACTUALITÉS

Conférences : le sabre de Musashi à Saint-Brice

Gare aux faux démarcheurs !

BAFA citoyen : se former et s'engager

Urbanisme : n'oubliez pas la taxe d'aménagement !

Cameron, un enfant comme les autres

L'aide à l'emploi d'une assistante maternelle maintenue et modifiée

12-17 ans : c'est quoi le programme le mercredi ?

La communication de la ville passée au crible par ses habitants

Fibre optique : encore de la patience

10.11

## GRAND ANGLE

Fête de la lecture, exposition, soirée d'enquête en Polynésie française

12

## J'AI TESTÉ POUR VOUS

Le don du sang

13.17

## RETOUR SUR

La semaine du handicap

Les événements de novembre et décembre

18

## VIE POLITIQUE / PRATIQUE

# ÉDITO



**E**n ce mois de janvier, nous débutons une nouvelle année qui sera marquée par le changement ! En effet, sans effet de surprise, nous aurons en mai prochain un nouveau président de la République. Année électorale donc, avec ce premier scrutin qui se déroulera les 23 avril et 7 mai. Viendront ensuite les élections législatives qui auront lieu les 11 et 18 juin. Je suis sûr que vous mettrez tout en œuvre pour assurer votre devoir de citoyen, en votant tout d'abord et pour quoi pas en vous investissant personnellement.

Si vous souhaitez nous aider à tenir les bureaux de vote ou participer aux dépouillements, n'hésitez pas à contacter le service État civil et citoyenneté. Je compte sur vous.

J'ai pu, avec plaisir, croiser certains d'entre vous lors du marché de Noël, qui a été une belle réussite et je tiens à remercier chaleureusement mon adjoint Michel Taillez pour son dévouement, tout comme les services municipaux pour leur professionnalisme. Ils concourent aux succès de toutes nos manifestations. Un grand merci également au Lions club de Piscop/Saint-Brice, présent ce jour-là, pour ses actions caritatives.

Je vous souhaite santé, réussite et plein de bonheur pour cette nouvelle année que j'espère meilleure pour vous toutes et tous que celle passée.

Votre maire,  
**ALAIN LORAND**

“

*La bonté fait du bien à celui qui donne et à celui qui reçoit.»*

Shakespeare (1564 – 1616)



## SAINT-BRICE MAGAZINE

**HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00**

**Directeur de la publication :** Alain Lorand / **Directeur de la rédaction :** Matthieu Pariot

**Rédaction/photos :** S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)

**Publicités :** HSP, Marie-Lorraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr

**Conception :** RDVA - **Réalisation :** scoop communication au 02 38 63 90 00

**Tirage :** 6 300 exemplaires / **Dépôt légal à parution / Impression :** RAS Imprimerie / **Distribution :** Kepha Distribution

**Site internet :** www.saintbrice95.fr / **Courriel :** servicecommunication@saintbrice95.fr

**Suivez-nous sur Facebook :** www.facebook.com/villedeSaintBricesousforet

**Couverture :** © Ville de Saint-Brice-sous-Forêt

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.



Pour contacter la rédaction : service communication  
au 01 34 29 42 56/73 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



## EN BREF

## SERVICES MUNICIPAUX

**Inscriptions pour les vacances d'hiver**

Pour que votre enfant fréquente les accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au dimanche 15 janvier au service de l'Éducation, Famille et Jeunesse en mairie ou sur le site de l'Espace Citoyens.

**Inscriptions scolaires 2017/2018**

Votre enfant entre en CP ou à l'école maternelle à la rentrée prochaine ? Les inscriptions scolaires se déroulent du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars. Au-delà, les enfants seront accueillis en fonction des places disponibles. Pour effectuer cette inscription obligatoire, rendez-vous sur le site de l'Espace Citoyens, rubrique Infos pratiques/Modalités d'inscription, pour remplir les formulaires (fiches famille, enfant et inscription).  
**Rens. au 01 34 29 42 30 ou espacefamille@saintbrice95.fr**

**LA POLICE VOUS INFORME Vigipirate niveau 2**

Le plan Vigipirate compte dorénavant trois niveaux qui permettent au dispositif de sécurité intérieure

de s'adapter rapidement en fonction de l'intensité de la menace terroriste. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, le niveau 2 - Sécurité renforcée, risque attentat - est atteint. Vous pouvez télécharger la **brochure Faire face ensemble sur le site Internet, rubrique Cadre de vie/Prévention et tranquillité publique/Réagir en cas d'attaque terroriste**, qui vise à mieux informer les citoyens sur le terrorisme, les mécanismes déployés pour y faire face, ainsi que les gestes et les comportements qui protègent et qui sauvent.

## ENVIRONNEMENT

**Calendrier de la chasse**

Les journées de chasse en continu de 9 h à 17 h 30, organisées par l'Office national des forêts, auront lieu les jeudis 5, 12, 19 et 26 janvier. Des panneaux « chasse en cours » seront disposés autour du secteur chassé. Ne pas pénétrer dans ces zones.  
[www.onf.fr](http://www.onf.fr)



© Nguyen Thanh Thiên 2016

## SPORT

**LE SABRE DE MUSASHI À SAINT-BRICE !**

Apprendre à maîtriser le cœur avant le sabre. C'est à ce vaste programme que vous convie l'école de sabre de Musashi, Hyoho Niten Ichi Ryu, au travers d'un cycle de conférences.

À écouter Philippe Nguyen, on comprend rapidement que le sabre japonais est un art de vivre, mêlant le corps et l'esprit, et avant tout, un message de paix. Arrivé à Saint-Brice en 1976, il a créé l'association Hyoho Niten Ichi Ryu France en 2004 : « J'ai été l'élève d'un *Iwami sensei*, grand maître de sabre au Japon et j'ai organisé, avec l'appui de la Municipalité, un stage regroupant soixante-dix participants d'une dizaine de nationalités. Il s'agissait d'une première en Europe. Nous avons ensuite organisé un deuxième stage en 2005, puis un troisième en 2011 ». Saint-Brice-sous-Forêt a été précurseur dans la propagation de l'art du plus célèbre samouraï, Miyamoto Musashi, et se place comme le berceau de cette discipline en France et en Europe ! Philippe Nguyen, qui a débuté le judo à l'âge de huit ans, a ensuite pratiqué l'aïkido avant de se tourner vers les arts anciens, comme le sabre, qui sont toutefois très ancrés dans le présent. Un art qu'il transmet aujourd'hui à ses élèves.

**MAÎTRISER LA VIOLENCE POUR TROUVER LA PAIX**

Philippe Nguyen, qui donne des cours de sabre japonais le dimanche après-midi à Saint-Brice, se lance dans une nouvelle aventure à laquelle vous êtes convié(e). Il présentera une série de conférences sur le sabre et la paix intérieure et civile, dès le jeudi 12 janvier, à la maison des associations. « Nous connaissons des temps troublés où les esprits sont en recherche de repères. Certains se tournent vers la spiritualité, d'autres vers des sports de combat violents. Nous devons nous interroger sur la place de la violence dans notre monde civil » explique-t-il. Comment aborder le conflit et

en sortir ? C'est la problématique du sabre japonais : « L'art martial débute et finit par un salut, qui marque la sortie de la violence. Entre combat et méditation, cette discipline demande une grande maîtrise et amène à une réflexion sur notre monde ». Lors de ces conférences, il s'appuiera sur des éléments liés à l'art du sabre, son propre parcours et l'actualité.

**SAINT-BRICE, PLACE FORTE DU SABRE JAPONAIS**

Philippe Nguyen souhaite également faire connaître le rôle majeur et précurseur de la ville : « L'enseignement du sabre de Musashi est un des trésors du Japon. L'enseigner est un honneur et une manière de répondre à la générosité de la Municipalité qui a permis son implantation en France et en Europe ». Notre pays compte de nombreux pratiquants d'arts martiaux et c'est un vrai prestige, au Japon, d'y avoir enseigné. « La pensée française, basée sur le concept thèse-antithèse-synthèse, est un formidable parallèle avec le sabre japonais où il faut entrer, se maintenir et sortir du conflit », ajoute-t-il. Dépasser la frontière entre l'esprit, le sabre, le corps et la violence, c'est aussi le message que délivre cet enseignement. « Notre attention nous sert de protection. Sans maîtrise, la puissance est inutile. Notre école est basée sur cette philosophie. Il faut avancer et faire preuve d'ardeur au combat, sans agressivité », conclut Philippe Nguyen.

**Les jeudis 12 janvier, 9 février, 9 mars, 30 mars, 11 mai et 8 juin**

**À 20 h 30, maison des associations**

**5 bis rue de la Forêt**

**Plus d'infos : [nitenichiryu.wordpress.com](http://nitenichiryu.wordpress.com)**

## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

# GARE AUX FAUX DÉMARCHEURS !

Restez vigilant ! Les arnaqueurs et les faux démarcheurs ne font jamais de trêve. Régulièrement, la Ville reçoit des appels d'habitants qui ont été piégés, alors quelques conseils s'imposent.

**D**e nombreuses personnes ont déjà signalé en mairie ou à la Police municipale être victimes de démarchage frauduleux. Vous avez été dans ce cas et vous n'avez pas su comment réagir ? Comment savoir si c'est une arnaque ? Voici quelques informations pratiques pour vous prémunir d'une future déconvenue.

### BONJOUR MADAME, MONSIEUR, C'EST POUR...

Lorsqu'une personne se présente chez vous, il faut toujours s'assurer de son identité en demandant sa carte professionnelle. Il faut savoir que la Ville ne mandate aucune entreprise. Un seul cas de figure peut se présenter : la réalisation de travaux dans votre rue ou quartier. Dans cette hypothèse, vous recevez un courrier dans votre boîte aux lettres vous en informant. Ce courrier porte alors la signature du maire et/ou de l'entreprise mandatée, avec les logo et blason asso-

ciés. Aucun doute n'est alors possible. Par contre, la Ville a bien mandaté la régie publicitaire HSP pour la publicité dans le Saint-Brice magazine.

Seul l'INSEE transmet à la commune les dates annuelles pour leurs différentes enquêtes. Là aussi, vous êtes avisés par courrier avant que l'enquêteur ne vous contacte directement pour prendre rendez-vous pour la réalisation du sondage.

### UN DOUTE ? UN SEUL RÉFLEXE !

En cas de doute et/ou de comportement insistant, appelez l'accueil de la mairie, la Police municipale ou, en dehors des horaires d'ouverture, la Police Nationale (17). Plus généralement, les tentatives de vol, dites à la fausse qualité, ne sont pas rares, en particulier aux dépens des seniors.

Hôtel de ville : 01 34 29 42 00

Police municipale : 01 34 29 42 17

## ET LE DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE ?

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique, sur laquelle vous pouvez vous inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché(e) par un professionnel avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle en cours.

La loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste. N'hésitez pas à signaler que vous figurez sur ce site. [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

## JEUNESSE

# BAFA CITOYEN : SE FORMER ET S'ENGAGER À SAINT-BRICE

Le Réseau information jeunesse (RIJ) propose le BAFA citoyen à dix jeunes Saint-Briciens du 1<sup>er</sup> au 8 avril. Une belle opportunité pour accéder au métier de l'animation.



**S**i vous avez l'envie, la passion et le goût du partage, alors ne ratez pas cette nouvelle session du BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), organisée par le RIJ. Une valeur sûre des formations à destination des 17/25 ans. C'est l'occasion de préparer un diplôme reconnu par l'État à un prix avantageux – puisque financé à 50 % par la Ville – tout en s'impliquant dans la vie locale et sociale près de chez soi ! En effet, les jeunes s'engagent, sur cette première partie théorique du

BAFA citoyen, à effectuer en contrepartie des heures de bénévolat en amont du stage qui se déroulera du 1<sup>er</sup> au 8 avril.

### VIS MA VIE DE BÉNÉVOLE

Ce sont Les Restos du cœur qui ont accueilli avec enthousiasme les jeunes l'année dernière. Alors cette année, c'est tout naturellement que ce lien intergénérationnel va se recréer. Un vent de jeunesse soufflera chez les bénévoles très engagés au service des autres dans leurs actions quotidiennes :

collecte nationale et/ou locale, livraison, distribution... C'est toute la logistique d'une association qu'ils vont découvrir. Côté face, une (première) expérience qui les servira sûrement dans leur future aventure auprès des enfants ou ados ! Côté pile, une vraie reconnaissance pour les bénévoles, fiers de partager leur investissement et de les sensibiliser aux difficultés sociales.

### JE SUIS CANDIDAT, C'EST POUR MOI !

**Pour participer au BAFA citoyen, vous avez jusqu'au 31 janvier pour déposer votre dossier.** Après étude des candidatures, dix jeunes seront retenus. Le coût restant à la charge du bénéficiaire s'élève à 136 euros.

Dossier BAFA citoyen, disponible en mairie ou au RIJ, téléchargeable sur [www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr)

À retourner à l'attention de Danièle Depéry en mairie ou par courrier : Hôtel de ville - 14 rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

Rens. au 01 39 33 35 70 ou 01 34 29 42 01  
Courriel : [rij@saintbrice95.fr](mailto:rij@saintbrice95.fr)

## EN BREF

## PLAINE VALLÉE

**Retour à l'emploi avec les ateliers 45+**

Initiés par le club d'entreprises Dynactive et Plaine Vallée, ces ateliers de retour à l'emploi sont proposés gratuitement aux demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus et habitant la Communauté d'agglomération.

Du 6 janvier au 31 mars, des consultants bénévoles vous accompagnent à travers une dizaine d'ateliers thématiques (simulation d'entretiens d'embauche, gestion du stress, aide à la rédaction de lettres de motivation et CV, cours de perfectionnement en anglais...).

**Inscriptions et rens. :**

Josiane Durand au 01 39 91 12 12 ou

[jdurand@plainevallee.fr](mailto:jdurand@plainevallee.fr)

Formation à l'Espace Emploi

59 avenue de l'Europe 95330 Domont

[www.agglo-plainevallee.fr](http://www.agglo-plainevallee.fr)

## JURIDIQUE

**Consultations gratuites de notaires**

Après une longue période d'absence, les permanences gratuites, organisées par la Chambre des notaires de Versailles, reprennent à la maison des associations, le 1<sup>er</sup> mardi du mois, tous les deux mois. Vous retrouverez ces dates en fin de magazine dans la rubrique Pratique.

Rens. au 01 39 33 24 77

## SCOLAIRE

**Portes ouvertes à l'IMA du Val-d'Oise**

L'Institut des métiers de l'artisanat

(IMA95) ouvre ses portes sur

ses trois sites : Villiers-le-Bel,

Cergy et Eaubonne. L'occasion

de découvrir les métiers de l'artisanat,

de visiter les CFA et de discuter avec

les apprentis et les professeurs.

Dix métiers différents, du CAP au BTS

sont présentés. Toutes les formations

sont gratuites et rémunérées. Elles sont

accessibles pour les jeunes de

15 à 25 ans, en alternance entre

le CFA et l'entreprise d'accueil.

Samedis 28 janvier et 18 mars

de 9 h à 17 h - [www.ima95.fr](http://www.ima95.fr)

## VIE PRATIQUE

**Baisse du prix de l'eau**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, le SEDIF a baissé à nouveau le prix de l'eau de 10 cts/m<sup>3</sup>.

Cette baisse concerne la part

« eau potable » de la facture, soit un tiers seulement de la facture totale (32 %) :

le coût passe ainsi de 1,47 €/m<sup>3</sup> (prix

au 1<sup>er</sup> octobre 2016) à 1,37 €/m<sup>3</sup> au

1<sup>er</sup> janvier 2017.

[www.sedif.fr](http://www.sedif.fr)

## URBANISME

**N'OUBLIEZ PAS LA TAXE D'AMÉNAGEMENT !**

Vous avez un projet de construction ? Saint-Brice magazine fait le point pour vous éviter les mauvaises surprises.



La taxe d'aménagement est demandée pour tous les projets de construction, de reconstruction, d'aménagement, d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, soumis à des autorisations d'urbanisme. Elle s'applique obligatoirement dès que vous déposez un permis de construire ou une déclaration préalable lorsque vous créez de la surface de plancher, du stationnement, une piscine, un abri de jardin.

**QUEL EST LE TAUX APPLICABLE ?**

La taxe d'aménagement se compose de :

- la part **communale**, fixée par le Conseil municipal à 5 %. Elle permet de financer les équipements communaux, les voiries ou encore les réseaux.

- la part **départementale**, décidée par le Conseil départemental du Val-d'Oise, égale à 2,5 %. Elle est dédiée au financement de la protection des espaces naturels sensibles et des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

- la part **régionale**, instituée par le Conseil régional d'Île-de-France et fixée à 1 %. Elle sert principalement à financer les infrastructures de transports.

**COMMENT CALCULER SON MONTANT ?**

Pour chacune des trois parts, à additionner, la formule est :

**Taxe d'aménagement (TA) =**

**Surface taxable x Valeur forfaitaire x Taux**

La surface taxable est la somme des surfaces de plancher closes et couvertes sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre.

La valeur forfaitaire est de 795 euros par mètre carré de surface de construction,

valeur actualisée chaque année par décret. À savoir : pour les cent premiers mètres carrés construits d'une habitation principale, vous bénéficiez d'un abattement de 50 %, soit une valeur forfaitaire de 387,5 euros/m<sup>2</sup>.

D'autres déductions sont possibles si vous bénéficiez notamment pour votre projet de construction d'un prêt à taux 0 % ou d'un prêt social aidé.

À noter : certaines installations (caravanes, piscines, panneaux photovoltaïques, places de stationnement non comprises dans la surface de la construction) sont également soumises à la taxe d'aménagement et à ajouter dans le calcul.

En savoir plus : [www.logement.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-d-amenagement-571](http://www.logement.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-d-amenagement-571)

**QUAND PAYER LA TAXE D'AMÉNAGEMENT ?**

Vous devez la régler en deux fois : soit douze et vingt-quatre mois après l'obtention de votre autorisation. Si son montant est inférieur à 1 500 euros, vous êtes tenu de la régler en une fois.

**EXISTE-T-IL D'AUTRES TAXES ?**

**Une redevance liée au sous-sol.** À la taxe d'aménagement peut s'ajouter la redevance archéologique préventive dont le taux est fixé à 0,40 %. Elle est exigée lorsqu'un particulier ou un professionnel prévoit de faire des travaux de construction touchant le sous-sol et destinée à financer les fouilles archéologiques.

**Une taxe spécifique pour les locaux.** Dans le cadre d'un projet de création, d'agrandissement ou de transformation de locaux à usage de bureaux, de commerces ou de stockage, le propriétaire est soumis à la redevance pour création de locaux. Elle est attribuée à la Région Île-de-France pour financer le Nouveau Grand Paris des transports. Pour le Val-d'Oise, le tarif de la redevance est de 92,24 euros/m<sup>2</sup> pour les bureaux, 32,18 euros/m<sup>2</sup> pour les commerces et 13,95 euros/m<sup>2</sup> pour le stockage.

Des brochures sur la taxe d'aménagement sont disponibles auprès de la Direction départementale des territoires du Val-d'Oise. Courriel : [ddt-suadd-pu@val-doise.gouv.fr](mailto:ddt-suadd-pu@val-doise.gouv.fr) Tél. : 01 34 25 26 93 [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr)

## CAMERON, UN ENFANT COMME LES AUTRES

Immersion à l'école Jean de La Fontaine dans la classe de CM2-CM1 de Jean-Louis Genies où ce jeune garçon autiste est scolarisé, entouré et accompagné avec bienveillance par tous.

**D**epuis le fond de la salle de classe, on remarque de temps en temps le visage de Cameron, qui se retourne tout sourire, comme le ferait n'importe lequel de ses camarades, avant de se remettre au travail. Rien ne le différencie des autres en ce mardi matin lors de l'activité arts visuels. En s'inspirant d'une œuvre projetée sur le tableau numérique, chaque élève a pour consigne de représenter un cercle, d'y dessiner à l'intérieur des cellules et de les remplir en imaginant des motifs. Ce travail artistique est l'occasion de faire appel à la créativité de chacun. « *C'est bon pour toi Cameron ?* », demande Jean-Louis Genies ? « *Monsieur, vous devez finir l'appel !* », répond du tac au tac Cameron. Cette petite remarque, aussi anodine soit-elle, est pourtant la parfaite illustration de l'intégration réussie du jeune garçon au sein de sa classe.

Présent cinq fois par semaine, le matin, avec ses camarades, Cameron participe à la vie de la classe. Chaque jour, un élève différent volontaire est assis à côté de lui pour l'aider et l'accompagner, si besoin. Jean-Louis Genies, bienveillant, s'approche à plusieurs reprises pendant l'heure pour répondre à ses questions. Assise à ses côtés, Fanta prend l'initiative de dessiner une de ses cellules. « *Chaque élève a des degrés différents d'implication dans la manière de s'occuper de Cameron.*

*Certains vont davantage s'immiscer dans son travail, mais tous sont bienveillants et à l'écoute. Pour eux, Cameron est un camarade comme un autre ! Il a parfaitement intégré qu'il a un référent différent chaque jour, c'est tout à fait naturel pour lui !* », indique le professeur. Il s'agit de la troisième année de Cameron dans sa classe et il connaît la plupart de ses camarades.

### L'ILLUSTRATION D'UNE INTÉGRATION PARFAITEMENT RÉUSSIE

Si aujourd'hui, la séance est consacrée aux arts visuels, Cameron est aussi notamment présent pour le sport, les sciences ou encore l'éducation civique et morale. « *Nous privilégions les activités en commun afin qu'il soit le plus de temps possible avec nous. Certains jours, il est en classe avec son ordinateur pour travailler en autonomie* » ajoute le professeur. Cameron ressent les choses à sa manière et fait totalement partie de la classe. Un jour, lors d'un cours d'éducation civique et morale, le thème de travail portait sur les sentiments. Cameron s'était alors mis à pleurer, inquiétant toute la classe. Il avait simplement voulu signifier qu'il avait compris ce qu'était un sentiment : « *Cameron est très bien accepté par ses camarades. Pour autant, cela reste un combat de tous les jours, surtout avec les adultes. Je me souviens m'être battu pour que la photo de classe soit faite un matin où il était avec nous !* ».

Enfant touchant et attachant, Cameron est aidé au quotidien par les enfants et le formidable travail des enseignants. Lorsqu'il n'est pas dans sa classe, le jeune garçon est accueilli, avec six autres élèves, dans la salle de regroupement de l'ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), coordonnée par Véronique Maline, enseignante spécialisée. On retrouve ainsi Cameron qui travaille de manière autonome sur ordinateur ses exercices de mathématiques. Au programme ce matin : la décomposition des nombres. Puis, vient ensuite le tour d'une dictée et enfin d'un exercice de grammaire sur les noms se terminant au pluriel par un « s » ou un « x ». « *Alors, tu as fini ? Très bien, tout est bon !* », indique Véronique Maline. Ici, chaque enfant a un programme à la carte et peut le consulter sur un emploi du temps visuel où est mentionné son nom. Une fois l'exercice terminé, la petite étiquette correspondante est placée dans une poche indiquant « Fini ». « *Nous avons observé les progrès de Cameron. Avant, il était accompagné d'une Auxiliaire de vie scolaire (AVS) lorsqu'il était en classe. Désormais, il se rend et revient de la classe de Jean-Louis Genies tout seul. Nous préparons l'entrée en sixième pour l'an prochain !* », conclut Véronique Maline. Un dernier petit sourire et il est temps de dire au revoir à Cameron pour aujourd'hui. Si bien entouré, il semble fin prêt pour aborder de nouveaux défis !



Photo de classe de Jean-Louis Genies : Cameron, sixième élève en haut, en partant de la gauche, entouré de tous ses camarades.

## PETITE ENFANCE

## L'AIDE À L'EMPLOI D'UNE ASSISTANTE MATERNELLE MAINTENUE ET MODIFIÉE

La Municipalité a choisi de mettre en place un système de forfaitisation pour poursuivre l'aide à l'emploi d'une assistante maternelle à domicile.

Pour les familles qui font appel à ce mode d'accueil, le coût est plus élevé qu'en structure municipale. Ainsi, l'Aide municipale à l'emploi d'une assistante maternelle (AMEAM) est



versée mensuellement aux parents qui en ont fait la demande auprès du service Éducation, Famille et Jeunesse, suite à une réponse négative pour une place en crèche. Ces familles bénéficient également d'un complément de la CAF pour employer une assistante maternelle.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les familles perçoivent l'AMEAM sous forme d'un forfait à hauteur de 30, 50 ou 100 euros, selon leur niveau de revenus. Afin d'assurer la continuité de cette aide, la Municipalité a décidé d'inclure cette forfaitisation par tranches. « Si la forfaitisation entraîne une baisse du montant de l'aide, cette allocation demeure tout de même un vrai soutien. Malgré des contraintes budgétaires, la Municipalité souhaitait fortement la maintenir. En 2016, 91 familles saint-

briciennes ont pu la toucher » souligne Stéphanie Guittonneau, conseillère municipale déléguée à la Petite enfance, aux Crèches et aux Transports.

### UNE AIDE INSTAURÉE IL Y A PRESQUE VINGT ANS

Mise en place en 1998 par la Commune, cette allocation était calculée, depuis 2007, en se basant sur le différentiel entre le coût de l'accueil chez une assistante maternelle et celui d'une garde en structure municipale. Son montant était plafonné en fonction du complément de mode d'accueil versé à la famille par la CAF. Avec une volonté de préserver l'AMEAM dans les années à venir, elle évolue tout naturellement pour profiter à un plus grand nombre de familles.

## JEUNESSE

## 12-17 ANS : C'EST QUOI LE PROGRAMME LE MERCREDI ?

Le service Jeunesse fait une petite cure de jouvence en proposant de nouvelles activités les mercredis après-midis aux Charmilles.

Pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans, les mercredis après-midis peuvent rimer parfois avec ennui ou isolement. Le défi de les faire sortir de chez eux est donc grand.

Le service Éducation, Famille et Jeunesse relève ce challenge en offrant un véritable programme d'activités, à l'espace jeunesse aux Charmilles, les mercredis après-midis tout au long de l'année.

Sur place, les jeunes peuvent échanger entre eux ou avec Maxime Bourhis, l'animateur. « Il s'agit d'un temps privilégié entre l'équipe d'animation et l'adolescent. La relation de confiance se crée à ce moment-là » indique Laurent Vandendyck, responsable de l'espace jeunesse.

Du côté des activités, les adhérents ont le choix entre deux propositions : le jeu libre, déjà bien connu et le projet d'animation. Ce dernier consiste à les faire participer à la mise en œuvre d'une action avec le responsable de la structure. « Le projet sera l'occasion de fédérer un groupe de jeunes

pour concrétiser des idées, comme la création d'un journal d'ados par exemple. Notre pédagogie se veut participative et coopérative » conclut Laurent Vandendyck.

Ainsi, l'espace jeunesse est « l'ado sphère » où il faut être les mercredis après-midis pour partager des projets, des activités en toute convivialité, entre amis. Il n'y a plus qu'à franchir les portes !

### DEVENIR ADHÉRENT, POURQUOI PAS ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les conditions d'accès aux activités du service Jeunesse ont changé. Le montant de l'adhésion (25 euros) reste inchangé. Il permet aux jeunes de la commune de fréquenter l'accueil de l'espace jeunesse (mercredi et vacances scolaires) tout au long de l'année.

L'adhésion comme le règlement des prestations (activités payantes, séjour), facturées à terme échu aux familles, se font via le site Espace Citoyens, depuis le site Internet [www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr) ou en mairie au service de l'Éducation, Famille et Jeunesse. Selon



les modalités choisies, vous pourrez payer en carte bancaire, en espèces ou en chèque.

Service Éducation, Famille et Jeunesse :

01 34 29 42 30 ou 01 39 33 01 94

POUR EN SAVOIR PLUS

[saintbrice95.fr](http://saintbrice95.fr)

## COMMUNICATION

# LA COMMUNICATION DE LA VILLE PASSÉE AU CRIBLE PAR SES HABITANTS

Sept Saint-Briciens ont étudié de long en large les supports de communication de la ville. Zoom sur ce qu'il faut en retenir.



Matthieu Pariot, adjoint au maire en charge de la Communication, Sandrine Fanelli, directrice du service Communication (5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> en partant de la gauche), en compagnie de Saint-Briciens venus débattre sur les supports de communication de la Ville.

**M**agazine, site Internet, page Facebook... La Ville dispose de plusieurs supports de communication afin de vous informer au quotidien. Dans une perspective d'évolution, elle a réalisé un sondage de mars à mai dernier, dont les résultats ont été publiés dans le magazine de septembre. Pour aller plus loin, le service Communication a organisé une table-ronde, en novembre dernier, avec des Saint-Briciens

volontaires pour participer, de manière active, à l'amélioration de la communication de leur commune. Autour d'une table, tous les supports ont été passés au crible par ces sept habitants aux profils très différents.

**UN TRAVAIL PARTICIPATIF TRÈS ENRICHISSANT**  
*« Ce travail collaboratif, très enrichissant, a permis de dégager de nombreuses pistes de réflexion sur lesquelles la directrice*

*de la Communication et ses collaborateurs vont se pencher plus ou moins rapidement. Certains projets sont plus simples à mettre en œuvre, d'autres demanderont un peu plus de temps »* explique Matthieu Pariot, adjoint au maire délégué à la Communication, au Mobilier urbain, à la Publicité et aux Visites de quartier.

Parmi les pistes évoquées, en voici une qui devrait voir le jour cette année : le site Internet devrait devenir « responsive design », ce qui permettra une plus grande lisibilité depuis votre mobile. En effet, la grande majorité du panel utilise un smartphone ou une tablette pour le consulter.

D'autres idées seront également étudiées, comme par exemple, créer une application mobile, faire connaître la page Facebook, mieux communiquer avec les nouveaux habitants, créer des contenus différents du magazine pour le site... Des évolutions à venir que vous découvrirez, peut-être, au fil des années !

## COMMUNICATION

# FIBRE OPTIQUE : ENCORE DE LA PATIENCE

Judi 8 décembre, l'opérateur Orange organisait une réunion en mairie. Entre informations techniques et pratiques, un seul constat s'est imposé : les Saint-Briciens devront, hélas, encore s'armer de patience.

**L'**opérateur Orange est le chef d'orchestre du déploiement de la fibre optique sur notre ville d'ici 2020, tout comme sur 3 600 communes sur l'ensemble du territoire français.

Après une présentation technique pour expliquer ce qu'est la fibre optique, les professionnels d'Orange ont pu répondre aux questions de l'assemblée qui ont permis d'aborder certaines problématiques et cas concrets.

### OÙ EN EST LA FIBRE À SAINT-BRICE ?

Aujourd'hui, sur le premier lot lancé en 2015, plus de 1 265 logements sont raccordables, donc éligibles commercialement à la fibre. Pour le lot 2, lancé en 2016, les armoires sont maintenant installées et la période de gel commercial (pour le respect de la concurrence) se terminera fin février 2017. À la fin de ce premier trimestre, ce seront donc

900 logements supplémentaires qui seront éligibles commercialement à la fibre.

Pour les autres quartiers, pas d'effet d'annonce de la part des professionnels d'Orange qui n'ont pu se prononcer sur l'avancement du déploiement dans les années à venir. Du côté des Saint-Briciens, les nerfs sont un peu « à vif » et la frustration est grande, car chacun l'attend dans son quartier avec impatience.

### JE FAIS PARTIE D'UNE COPROPRIÉTÉ, QUE FAIRE ?

L'opérateur Orange a besoin que le syndicat de copropriété se prononce favorablement puisqu'il interviendra sur le domaine privé. Voté en assemblée générale, cet accord permet la signature d'une convention propre à chaque copropriété. Mais attention, signer une convention ne signifie pas que les travaux commenceront pour vos logements tout de suite. L'opérateur Orange invite



donc toutes les copropriétés à faire cette démarche dès que possible.

### Pour obtenir votre contrat de convention de raccordement en partie privative :

**Christian Badu au 06 30 79 66 80  
christian.BADU@circet.fr**

POUR EN SAVOIR PLUS

**saintbrice95.fr**

## La culture en fête à Saint-Brice !

Découvrir le monde merveilleux de Sindbad le marin, participer aux festivités autour de l'univers du livre, se plonger en terre polynésienne... Vous ne saurez plus où donner de la tête en ce début d'année. Voici les premiers rendez-vous incontournables.

Entre terre et mer, à la recherche de trésors enfouis... L'année 2017 sera marquée du sceau de l'aventure avec une exposition consacrée à Sindbad le marin, du 10 au 28 janvier, proposée par la galerie Jeanne Robillard. « *Magique, c'est le mot qui vous viendra à l'esprit en contemplant les illustrations de Quentin Gréban !* », souligne Virginie Lopez y Barona, responsable des

expositions au service Culturel. Plusieurs créations de l'illustrateur y seront présentées. Mais sa participation est allée bien au-delà ! En effet, Quentin Gréban, qui travaille depuis de nombreuses années avec les éditions Mijade, a rencontré, les 7 et 8 novembre derniers, des enfants de quatre classes de l'école maternelle Alphonse Daudet. Au programme : tout d'abord, une présentation de planches de travail réalisées pour un prochain livre et de son métier. « *Quentin Gréban a ensuite dessiné et peint à l'aquarelle afin de montrer son quotidien aux enfants. Enfin, chacun a pu repartir avec un croquis réalisé au crayon. Les enfants ont été émerveillés* », confie Sophie Bantos, la directrice de l'école. Ne manquez pas cette évocation de l'histoire de cet intrépide aventurier que certains surnomment « *l'Ulysse de l'Orient* » !

Du 10 au 28 janvier au CCS Lionel Terray  
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h

### LE RETOUR DE LA FÊTE DE LA LECTURE

Sindbad le marin et Quentin Gréban ne quitteront pas Saint-Brice. Un atelier de création autour de ses albums destiné aux 6-10 ans, en compagnie de Céline Chauvel et d'Ingrid Collet, aura lieu à la bibliothèque des adultes le mercredi 25 janvier à 15 h 30. Les créations réalisées

seront ensuite exposées lors de la Fête de la lecture, le samedi 28 janvier et Quentin Gréban y parlera de la manière dont on crée un livre et assurera une séance de dédicace. Après un beau succès l'an passé, la Fête de la lecture revient ainsi pour une deuxième édition pleine de surprises ! « *Cette manifestation est organisée par la bibliothèque avec le soutien de la ludothèque et du Petit Pot de miel. C'est une grande fête ouverte à tous avec de nombreuses animations autour du livre. L'objectif est toujours d'élargir davantage l'accès à la culture* », précise Marcelle Cayrac, adjointe au maire en charge de la Culture, en soutien d'Ingrid Collet, la responsable des bibliothèques. Toute la journée, vous pourrez notamment retrouver des livres pilonnés de vos bibliothèques, c'est-à-dire en vente à petits prix.

### DES ANIMATIONS POUR TOUS

Peut-être aurez-vous plutôt envie de profiter d'un jeu de société parmi la sélection - *Loony Quest, Le labyrinthe, La cigale et la fourmi, Comment j'ai adopté un gnou/un dragon ?* - concoctée par Éric Telcide et Bernard Cousseau de la ludothèque ? Dès 10 h, les tout-petits seront à l'honneur avec Nathalie Thierry et Ingrid Collet qui les inviteront à découvrir la ferme et l'océan lors de deux plateaux lecture. L'après-midi, venez ensuite découvrir le Kamishibai, une technique de contage japonaise dans





## RENCONTRE EN TERRE POLYNÉSIE

Après la taverne celtique du Thurién l'an passé, place à la mer et aux îles le samedi 4 mars. Saurez-vous démasquer le coupable de ce meurtre perpétré sous les tropiques ? Surtout, ne vous fiez pas aux apparences ! Ce jeu d'enquête par équipe pour adultes promet bien des surprises. Entre mystère et découverte de la culture polynésienne, cette soirée festive, organisée par la bibliothèque, avec l'appui du service exposition, du conservatoire, de l'école d'arts plastiques et de la ludothèque, vous immergera dans un univers fait de personnages insolites.

Dans le cadre de cette soirée, vous pourrez également retrouver l'exposition *Un pont entre deux cultures* de la photographe Isabelle Dupré, proposée en collaboration avec la Délégation de la Polynésie française. Elle met en scène des danseurs et des danseuses polynésiens de la troupe O Tahiti Nui, photographiés sur des ponts parisiens pour symboliser le lien entre ces deux cultures, entre tradition et modernité.

**Samedi 4 mars à 20 h au CCS Lionel Terray**

**Réservee aux adultes - Inscription obligatoire au 01 39 33 01 86**



© BILLIONPHOTOS.COM - Fotolia.com

© ISABELLE DUPRÉ

laquelle des images défilent dans un théâtre de bois. Céline Chauvel et Bernard Cousseau seront vos conteurs pour animer ce formidable théâtre à histoires. Muriel Delcourt et Renaud Costes proposeront de leur côté *La nuit du hérisson*, un tapis lecture pour les 3-6 ans. Puis, vous retrouverez Muriel Delcourt pour un atelier Pop'up : entre rêve et réel, les livres s'y animeront comme par magie ! Enfin, Céline Chauvel vous initiera à l'art de l'origami. Sachez que cette journée sera la dernière occasion de découvrir ou redécouvrir l'exposition *Sindbad le marin*. Une exposition consacrée à la calligraphie sera enfin également au programme. Présentée par la bibliothèque départementale, elle dévoilera les secrets de cet art séculaire. N'oubliez pas que café, thé, bonbons et gâteaux seront disponibles auprès du café éphémère « La madeleine de Proust ». La Fête de la lecture n'attend plus que vous !

*Samedi 28 janvier de 10 h à 18 h, bibliothèque des adultes*  
Retrouvez le programme complet auprès des bibliothèques et sur [www.saintbrice95.fr](http://www.saintbrice95.fr)  
Inscription obligatoire au 01 39 33 01 86 pour l'atelier 6-10 ans du mercredi 25 janvier



Quentin Gréban, illustrateur

# 600

**C'est le nombre d'ouvrages vendus à mini prix** lors de la Fête de la lecture, à 50 centimes ou 1 euro, pour vous faire plaisir sans grever votre porte-monnaie !



Le Kamishibai, technique de conte japonais



## LE DON DU SANG

DES COLLECTES SONT RÉGULIÈREMENT ORGANISÉES À SAINT-BRICE PAR L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG.

**NOTRE TESTEUSE : NATHALIE, 43 ANS**

**Depuis deux ans, Nathalie donne son sang régulièrement.** « *Cela faisait longtemps que je voulais donner mais je n'avais jamais trouvé le temps de le faire. Ces collectes sont pratiques puisque c'est proche de la maison et ça ne me prend même pas une heure* » explique la Saint-Bricienne. Avant chaque collecte, l'Établissement français du sang (EFS) sollicite, par courrier et même par téléphone, les donateurs qui sont venus lors d'une précédente collecte. Une démarche qui se comprend lorsqu'on sait que, chaque année, 170 000 donateurs disparaissent des fichiers de l'EFS car ils ne peuvent plus donner, en majorité en raison de leur âge. On ne peut, en effet, donner son sang qu'entre dix-huit et soixante-dix ans.

Nathalie est l'une des premières arrivées ce samedi 10 décembre à l'école Jean

de la Fontaine. Elle préfère venir tôt pour éviter la file d'attente qu'il peut y avoir parfois. Elle commence par remplir un questionnaire sur sa santé, son mode de vie, ses voyages... Elle se présente ensuite à la secrétaire, laquelle lui demande sa carte de donneur. Nathalie l'a oubliée mais cela ne gêne en rien. Elle lui présente sa pièce d'identité afin que la secrétaire la retrouve dans la base de données de l'EFS, où elle est enregistrée du fait qu'elle a déjà donné son sang. « *La carte me permet de savoir à quand remonte mon dernier don car toutes les dates y sont tamponnées. Cela me permet de vérifier si le délai de huit semaines entre chaque don est respecté.* » confie Nathalie.

Elle enchaîne avec la visite du médecin qui lui prend sa tension et lui pose quelques questions complémentaires, notamment

pour confirmer les réponses qu'elle a fournies sur le questionnaire. C'est le médecin qui accorde ou pas l'autorisation du prélèvement. Nathalie n'a jamais eu de souci pour donner, ce qui n'est pas le cas pour tous. Lors de cette collecte, sur les cinquante-cinq personnes qui se sont présentées, quarante-neuf ont été prélevées.

### 10 % DU VOLUME TOTAL DE SANG DE L'ORGANISME

Nathalie s'est bien hydratée et a pris un bon petit déjeuner ce matin avant de venir. Elle peut s'allonger sur l'un des neuf lits. L'infirmière choisit le bras qui lui semble le mieux, même si certains savent lequel présenter avec l'habitude. Elle demande à Nathalie de fermer très fort le poing pour que les veines apparaissent mieux. Il est conseillé de ne pas regarder l'aiguille pour éviter les malaises. « *Ça pique mais c'est largement supportable* » dit notre testeuse. Nathalie a des grosses veines où le sang circule bien. « *Avec le garrot et la balle à presser, on essaie de moduler un temps entre 5 et 12 minutes* » explique l'infirmière. Contraction des orteils, respiration abdominale, flexion extension de chevilles... Le donneur peut faire des petits exercices pendant le don qui permettent d'éviter les malaises et de bien faire circuler le sang dans l'organisme. « *On prélève entre 420 et 480 ml de sang, en fonction de la taille, du sexe et du poids du donneur. Cela représente entre 10 et 13 % du volume total de sang de l'organisme. Par ailleurs, l'organisme régénère rapidement le volume prélevé* » affirme l'infirmière. Un bilan sanguin (globules blancs et rouges, plaquettes, sérologie...) est réalisé systématiquement pour garantir une certaine sécurité.

Une fois le don terminé, Nathalie se rend à l'espace repos où une collation est offerte. Il est important de s'hydrater et manger. Pendant les deux heures qui suivent, elle gardera son pansement et ne devra pas plier le bras. Elle ne devra pas non plus faire de sport intense pendant la journée. Elle nous montre un papier sur lequel est inscrit un numéro de téléphone : « *Si on tombe malade dans les quinze jours suivants, il faut les appeler pour que la poche soit retirée de la circulation* ». Pour l'heure, Nathalie est en bonne santé et c'est pour cette simple raison qu'elle donne. « *On peut tous en avoir besoin un jour* » conclut-elle, avec un sentiment d'avoir réalisé une bonne action.

RETROUVEZ D'AUTRES INTERVIEWS SUR

**saintbrice95.fr**



## SEMAINE DU HANDICAP

# ENSEMBLE, C'EST TOUT !

Du 21 au 25 novembre, la Ville a organisé la 6<sup>e</sup> édition de la Semaine du handicap. Un temps fort synonyme d'échange et de partage.



Ce jeudi 24 novembre, différents ateliers de mise en situation du handicap ont été proposés à la classe de quatrième de Caroline Bonnot, professeur d'EPS, et de l'ULIS du collège de Nézant (Unités localisées pour l'inclusion scolaire), au gymnase Lionel Terray. Avant la pratique, place à une présentation du handisport, des sportifs et des centres adaptés présents ainsi que des disciplines proposées : basket fauteuil, céci-foot, sarbacane et tennis de table. Parfois hésitants, les collégiens ont appréhendé les sports par des exercices pédagogiques avant de passer au jeu libre. Du côté du basket fauteuil, si certains tournaient sur eux-mêmes en prenant peut-être l'expérience pour un jeu, ils se sont rapidement rendu compte du défi physique qui leur était proposé. Se déplacer en fauteuil, qui plus est, pour une activité sportive, n'a duré qu'une journée pour ces adolescents. Pour une personne en situation de handicap, c'est un quotidien souvent semé d'embûches pour un simple déplacement. La Semaine du handicap permet à chacun de réfléchir, au-delà de ce temps de mise en situation.



Quelques mètres plus loin, l'atelier céci-foot démarrait par un exercice où il s'agissait de marcher les yeux bandés avec l'aide d'un guide puis de dribbler avec le ballon avant de passer au match. Le ballon émet un bruit de clochette afin d'être repéré sur le terrain et le coup de sifflet de l'arbitre rythme les engagements. « *Le sport est le meilleur vecteur pour porter ce message de sensibilisation au handicap. L'événement est désormais inclus dans le parcours scolaire des élèves, du primaire au collège. Au départ, nous n'avions qu'une heure et demi d'ateliers, puis une journée, et aujourd'hui c'est une semaine, avec un projet de classe* », a indiqué Céline Salfati, adjointe au maire en charge de l'Agenda 21 et 22.

En effet, une dizaine de professeurs du collège de Nézant se sont impliqués dans un projet de classe, mené en amont et en aval. « *Les adolescents ont l'âge de comprendre le message de tolérance. De retour au collège, ils deviennent des ambassadeurs en présentant les activités à d'autres classes* », a souligné Caroline Bonnot, qui travaille sur le projet avec Aurélie Heuveline, professeur d'histoire-géographie.

Retour au sport avec le tennis de table où les adolescents ont défié Thomas Bouvais, vice-champion du monde. « *N'ayez aucune pitié car il n'en aura pas !* », a lancé l'animateur. Alors que Thomas enchaînait les victoires, un élève a réussi à marquer un point. Les élèves ont alors compris que le handicap – Thomas Bouvais est une personne de petite taille – n'empêchait pas d'être un sportif

de haut niveau. Pari réussi pour cette Semaine du handicap dont les enjeux sont, avant tout, de tordre le cou aux préjugés et faire évoluer les mentalités.

Dernière rotation et passage par l'atelier sarbacane avec le service d'accueil de jour Cap'Devant-Gonesse. Ici, la précision est de mise dans un exercice proche du tir à l'arc. En fin de journée, le temps de l'échange avec les sportifs fut fort et enrichissant. Après quelques minutes de retenue, les élèves les ont interrogés sur leur enfance, l'acceptation du handicap et l'entraînement. « *Une personne en situation de handicap devra travailler deux fois plus pour arriver à ses objectifs. Si j'ai souffert au collège, sachez que le handicap n'est pas une maladie. Je suis heureux et je peux apporter des choses à une personne valide, comme le courage* », a précisé Jérôme Touraine, qui s'illustre en escrime et tennis de table. Pierre Firmin, pratiquant du basket fauteuil, a ajouté avec humour : « *S'il est dur au début d'accepter le handicap, j'ai rapidement trouvé un sport. Avant j'étais cycliste, j'ai gardé les roues en choisissant le basket !* ». Une conclusion illustrant à merveille le mot du jour : partage.





## LOCATAIRES ET PROPRIÉTAIRES BIENTÔT INSTALLÉS

La résidence Le Natur'L a été inaugurée le 25 novembre en présence du promoteur immobilier Kaufman & Broad, représenté notamment par son Directeur général adjoint Île-de-France, Cyril Doucet, de l'architecte Emmanuel Gutel, du maire Alain Lorand et de quelques élus. Ce programme se compose de quarante-neuf logements dont dix-sept logements sociaux.

## CE SOIR-LÀ, NOUS ÉTIONS LES CONTEURS !

Les faiseurs d'histoires, professionnels ou amateurs, comme les bibliothécaires de la ville, ont assuré la soirée de clôture du Festival du conte en Val-d'Oise le 3 décembre. Entre histoires d'ici et d'ailleurs, petits et grands ont rigolé, frissonné et découvert des mondes enchanteurs le temps d'un instant magique hors du temps.



## 35 170,23 € POUR LE TÉLÉTHON SAINT-BRICE

Cette 30<sup>e</sup> édition a connu un grand succès, encore plus que d'habitude, avec un public et des bénévoles toujours très nombreux et investis dans cette cause nationale. Les manifestations diverses et variées ont remporté un vif succès dans la joie et la bonne humeur. Un grand merci à tous.





### HOMMAGE AUX MORTS EN ALGÉRIE

Les anciens combattants de l'association UNC, porte-drapeaux, élus et habitants, se sont réunis devant le monument aux morts du parc de la mairie le 5 décembre afin de rendre hommage aux combattants tombés en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Le Maire, ancien combattant, a conclu son discours en déclarant : « *On nous a envoyés faire la guerre, sans nous demander notre avis. On doit le respect à nos morts, qui ont donné leur sang pour la Nation.* »

### UNE FÉE TRÈS PÉTILLANTE

Le spectacle de Noël offert aux écoles maternelles a ravi les 558 enfants venus au TOPF Silvia Monfort les 8 et 9 décembre. Les aventures interactives de *la Fée Sidonie et les secrets de Noël* ont fait mouche auprès du jeune public et de leurs accompagnateurs.



PLUS DE PHOTOS SUR

[saintbrice95.fr](http://saintbrice95.fr)



### UN AVANT-GOÛT DE NOËL

Entre dégustation, achats de cadeaux, tours en calèche ou encore découverte des animaux de la ferme, le marché de Noël a fait souffler un vent de chaleur et de réconfort malgré le froid bien présent ! Vous avez été nombreux à fréquenter cette manifestation qui a ravi petits et grands. Les exposants - commerçants, associations, école - vous ont accueillis avec le sourire et bonne humeur.



## VOYAGE AU BOUT DU CONTE

Le Centre communal d'action sociale, avec R'Melodies, a offert aux enfants et aux familles bénéficiaires un spectacle musical *Tout conte fée* samedi 10 décembre au théâtre Silvia Monfort, suivi d'une distribution de chocolats pour ravir les gourmands.



## À VOS BASKETS !

L'association Saint-Brice athlétisme a remporté son challenge de fin d'année le dimanche 11 décembre : faire courir, avec plaisir et le sourire, une centaine d'enfants du Val-d'Oise, venue s'affronter par équipes, sur un circuit sec tracé dans l'herbe durant 4 minutes.



## DE BEAUX PODIUMS À DOMICILE

Le Cross des sangliers, organisé par Saint-Brice athlétisme le 11 décembre dernier a permis à Laurine Agasseau (juniors filles) de s'illustrer une nouvelle fois en remportant sa 8<sup>e</sup> victoire d'affilée dans cette épreuve. Jacques Toriel s'impose chez les vétérans, Théo Lamotte chez les minimes confirme ses progrès avec sa deuxième place. L'équipe des benjamines assoit sa suprématie dans le département.



## DES ÉTOILES DANS LES YEUX

Les tout-petits ont goûté avec les yeux et avec les papilles aux plaisirs de Noël dans les structures de la petite enfance. En famille, entre copains, avec ou sans le Père Noël, ces petites fêtes de fin d'année ont revêtu un air magique pour le plaisir de tous, y compris pour Stéphanie Guittonneau, en charge de la petite enfance, retombée en enfance pour l'occasion !



## LE CERCLE DES LITTÉRAIRES

*L'Envers des livres*, le club lecture emmené par Muriel Delcourt, bibliothécaire en section adulte, a terminé l'année par un repas convivial. Les amoureux des mots se retrouvent tous les 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois, avec en prime quelques sorties culturelles dont, en 2016, le Paris historique et le musée Marmottan, avec l'exposition Hodler, Monet, Munch.





### UN MENU GASTRONOMIQUE POUR NOËL

La résidence seniors Charles de Foucauld a célébré Noël mardi 20 décembre, en présence du maire Alain Lorand. Repas de fête oblige, le restaurant a fait salle comble et tous ont fait honneur au déjeuner copieux.

### DES CONTES DE NOËL À LA LUDOTHÈQUE

Les conteurs des bibliothèques ont répondu présent le mercredi 21 décembre, pour une animation de Noël à la ludothèque Bernard Tronchet. Au programme des festivités, plusieurs petites histoires relatant les exploits du Père Noël et la légende des guirlandes du sapin.



### UNE VICTOIRE NORMANDE À SAINT-BRICE

Le Football club de Rouen a remporté le Trophée Daniel Ropers (catégorie U13) les 17 et 18 décembre, parrainé par Mahrez Riyad, joueur professionnel du club de Leicester « La Premier League ». Plaisir de jouer et fairplay étaient au rendez-vous parmi les douze équipes dont cinq centres de formation : FC Metz, FC Rouen, Le Havre FC, ES Troyes AC, Le Mans.



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI  
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

#### C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

#### C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

#### C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

#### LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2017**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



## EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

**Avancer tous ensemble, c'est notre priorité !**

Nous entendons par-ci, par-là : « Les politiques ne se préoccupent pas de l'avis des citoyens ». Certains peut-être, mais à d'autres niveaux. Ce n'est pas notre cas, nous, les élus locaux. Nous sommes des retraités, des jeunes ou moins jeunes actifs... bref, nos préoccupations sont les mêmes que les vôtres !

Cet extrait d'un article du journal Sud Ouest résume parfaitement le rôle de l' élu local :

« L' élu local est responsable de tout, sans en avoir toujours les moyens ni le mode d'emploi. L'État lui demande toujours plus – normes, sécurité, périscolaire, salaires des employés – tout en serrant la vis des dotations. Le citoyen exige toujours plus – pour l'emploi, les associations, les équipements, les transports – mais rechigne devant l'effort fiscal et les hausses des tarifs. Travail de chien, enfin, car il n'est plus de projet qui ne soit pas remis en cause, Internet offrant plus de vélocité à la protestation qu'à la pédagogie. »

Nous ne sommes pas des politiques professionnels, nous sommes toutes et tous des Saint-Briciennes et Saint-Briciens ayant souhaité s'engager dans la gestion de notre commune au quotidien, mais aussi réparer les erreurs passées et surtout préparer l'avenir.

C'est dans ce but, pour vous informer encore mieux, être au plus près de vous, que nous avons lancé un sondage sur notre communication municipale. Il s'ensuivit une table-ronde à l'automne avec des habitants de notre ville. Elle nous a permis, comme vous avez pu le constater dans ce magazine (voir article en page 9), de vous écouter, de référencer toutes vos idées, de confirmer ou non les directions envisagées. Car votre avis est important pour nous. Nous comptons sur vous pour nous aider à vous apporter la meilleure information sur ce qui se passe dans votre ville.

Nous entendons par-ci, par-là, certains répandre le message : « Il ne se passe rien à Saint-Brice » ou « Saint-Brice est une belle endormie ». Certes, il n'y a pas de cinéma, de bowling ou de piscine olympique, mais dire que notre ville n'est pas dynamique serait faire injure à tout notre tissu associatif. Les bénévoles se démenent depuis tant d'années, en offrant leur temps personnel, pour animer des manifestations, s'occuper de nos jeunes, de nos moins jeunes, de notre culture... Nous leur en sommes tellement reconnaissants ! C'est ça aussi le dynamisme de Saint-Brice !

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2017, que cette année vous offre bonheur, santé et réussite dans tous vos projets.

**Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand**

## EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »)

**Mais où sont M. Lorand et les élus de la majorité ?**

Dans le n°159 de décembre M. Lorand a repris son thème de prédilection : l'attaque personnelle. Cela devient obsessionnel !

Selon l'édile, pour être un élu efficace, il faut faire ses courses dans sa ville. Sauf qu'à St-Brice les élus de la majorité sont incapables de redynamiser le commerce de proximité qui se meurt. Quels marchés fréquentent-ils ? Ceux moribonds de St-Brice ?

Que dit M. Lorand de la situation, connue de tous de son adjointe aux agendas 21 & 22 qui vit à Ézanville justifiant sa domiciliation à St-Brice par le seul fait d'être propriétaire d'un box ?

Où sont nos élus de la majorité passé 18 h ? Sûrement pas aux abords du quartier de la gare où sévit une insécurité inquiétante !

Les élus de la majorité sortent-ils de chez eux pour constater que la police nationale est aux abonnés absents ? NON

Qu'ont-ils fait pour que St-Brice soit comme Domont en zone gendarmerie ? RIEN NON PLUS. L'inaction de la majorité est flagrante.

**L'avenir passera forcément par une autre politique, PLUS ambitieuse, PLUS respectueuse de l'environnement, PLUS à l'écoute des préoccupations et des besoins des Saint-Briciens, et surtout PLUS dynamique.**

Ce n'est pas l'opposition qui laisse faire « tout et n'importe quoi » en matière d'urbanisme, des constructions hypothèquent gravement l'équilibre de notre cadre de vie. M. Lorand se justifie par les lois et l'objectif de 25 % de logements sociaux sur la ville (lois SRU, Duflot et ALUR). Qu'il s'en prenne à son adjoint aux finances étiqueté EELV comme M<sup>me</sup> Duflot. D'autres choix sont possibles avec de la volonté, mais M. Lorand laisse faire, il perçoit ses indemnités qu'il s'est grassement augmentées depuis sa réélection en 2014 mais pour le reste « il n'est pas responsable ».

Aven. des Tilleuls, rues du Mont de Veine et de Paris, chemin de Nézan... sont impactés par des programmes immobiliers qui défigurent notre ville.

St-Brice perd son âme et son côté « ville à la campagne » à force d'INACTION.

Que cette année 2017 soit pour chacun une année fraternelle et paisible, et permette à chacun autour de vous de trouver et partager sa part de bonheur et d'espérance.

**Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)**

## CARNET

### Naissances

Joseph-Alexander PARTOUCHE, le 2 octobre  
Sheyna PARTOUCHE, le 2 octobre  
Sophie LARCOMBE, le 11 octobre  
Eva EVECEN, le 13 octobre  
Timothé HEUGAS-PHILIPPO, le 17 octobre  
Logan YABAS, le 24 novembre  
**La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.**

### Mariages

Véronique COHEN-JONATHAN et Michaël LALOUM, le 24 novembre  
Abrar HUSSAIN et Tsion ADERA BERIHUN, le 10 décembre  
**La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.**

### Décès

Pierre-Marie BOUGARD, 92 ans, le 16 octobre  
**La Ville adresse ses condoléances aux familles.**

## NOTEZ-LE

### Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

### Ramassage des déchets recyclables : lundi

### Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 19 janvier (3<sup>e</sup> jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 18 janvier (le mercredi précédent le 3<sup>e</sup> jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 heures. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

### Collecte des sapins de Noël :

mardi 10 janvier  
Sortez votre arbre de Noël, la veille au soir ou le jour même avant 6 h.



## PERMANENCES

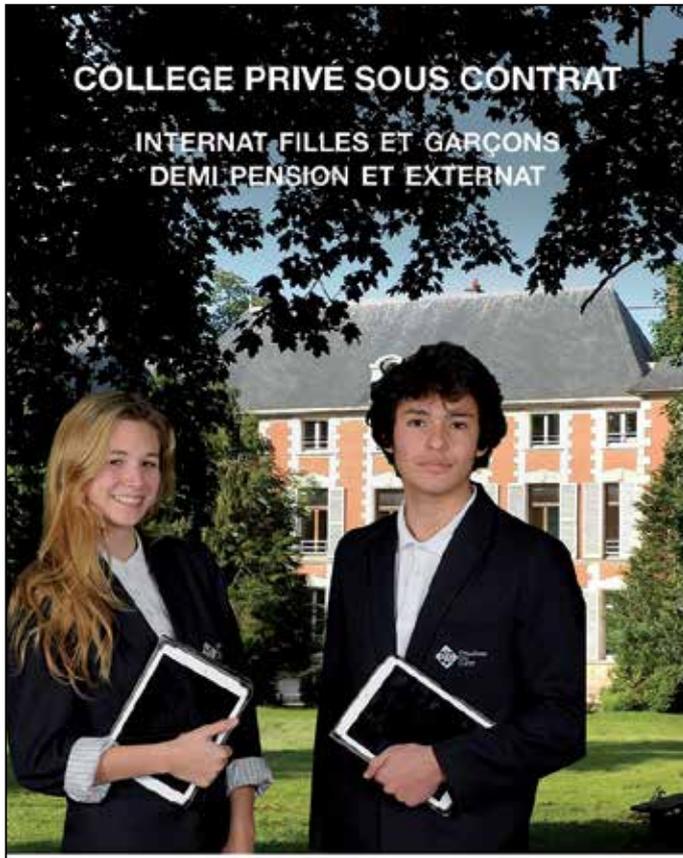
Votre député Jérôme Chartier assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont un vendredi sur deux à partir de 17 h. Merci d'annoncer votre venue au 01 39 35 55 01.

Sa suppléante, Marcelle Cayrac, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

## CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : **samedis 7 janvier et 4 février**
- de notaires sans rendez-vous à la Maison des associations de 9 h à 11 h 45 : **mardi 7 février**

**COLLEGE PRIVE SOUS CONTRAT**  
INTERNAT FILLES ET GARÇONS  
DEMI-PENSION ET EXTERNAT



 **collège  
DU  
LUAT** [www.collegeduluat.com](http://www.collegeduluat.com)  
Château du Luat, 95350 Piscop  
01.39.94.45.76

 **VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE  
ANIMALERIE**

**Tom & Co**  
à Saint-Brice!  
(à côté de St-Maclou, face à Speedy)



[www.tomandco.fr](http://www.tomandco.fr)

**L'Eau Vive**

**200  
PROMOS  
BI** 

**JUSQU'À -30%**

**10% DE REMISE**

**OFFRE DÉCOUVERTE**  
sur tout le magasin  
avant le 31 janvier 2017

valable une fois sur présentation de ce bon  
en caisse (hors promotions et Essentiels du bio)



**à Saint-Brice-sous-Forêt**  
ZAC des Perruches, (à côté d'Autobac)



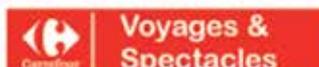
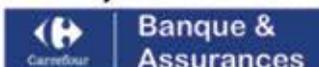
Carrefour  Saint-Brice

À partir du Mercredi 11 janvier 2017

**PROFITEZ DE  
NOMBREUX  
ARTICLES  
EN SOLDE**



Votre magasin Carrefour Saint-Brice vous accueille  
du Lundi au Vendredi de 9h à 22h, et le Samedi de 8h30 à 22h.



20, Avenue Robert Schuman. 95350 Saint-Brice S/s Forêt

Carrefour  j'optimisme